

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

DESTINATION PARTAGE
30 RUE PIERRE BRASSEUR,
77100 MEAUX, FRANCE

représenté par :

Monsieur JEAN-PIERRE BAUVE, DIRECTEUR

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

IM077110013

à effet du 06/06/2017

La garantie financière est apportée par : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : AXA FRANCE IARD, 313 TERRASSES DE L'ARCHE, 92727 NANTERRE, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 06/06/2020. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

- * dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,
- * ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 06/06/2017 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 06/06/2017

Le Président de la commission d'immatriculation

Michel VENEAU



Mise à jour au 1^{er} octobre 2015

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

(Articles R. 211-35 à R. 211-40 du code du tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015)

Dénomination de l'entreprise d'assurance :

AXA France

Adresse :

313 Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX

Représenté par (Nom, prénoms) :

ASSURANCE CONSEIL 4 Passage Carter 77600 busy st georges

Qualité :

Courtier d'Assurance

Atteste que :

Dénomination de la personne morale
(ou nom et prénoms de la personne physique) :

Association DESTINATION PARTAGE

Numéro SIREN :

532941713

Adresse :

30 rue Pierre Brasseur 77100 MEAUX

A souscrit un contrat couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, établi conformément aux articles R. 211-35 à R. 211-40 du code du tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015.

La police souscrite porte le n°

5386829204

Le contrat est valable du

01

01

2017

au

31

12

2017

et couvre les risques suivants :

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ORGANISATEUR DE VOYAGES ET DE SEJOURS.
RESPONSABILITE CIVILE DELICTUELLE ET QUASI DELICTUELLE

Pour un montant de (en euros)¹ :

RCP : 1.500.000 €

RC : 6.100.000 €

Le calcul de ce montant prend en compte l'extension (le cas échéant) du contrat d'assurance aux établissements secondaires (succursales ou points de vente de l'entreprise/l'organisme immatriculé) ou aux associations/organismes sans but lucratif (membres de l'union ou de la fédération immatriculée).

En cas de cessation du contrat, l'entreprise d'assurance est tenue d'en informer, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, la commission quinze jours au moins avant la date de cessation.

Fait à

BUSSY ST GEORGES

le

01/01/2017

Signature et cachet obligatoire de l'entreprise d'assurance

Assurance Conseil
4 Passage Carter
77600 BUSSY ST GEORGES

AXA France IARD

Société Anonyme au capital de 214.799.030 €
Siège Social : 313 Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre Cedex
722.057.460 RCS Nanterre
(Entreprise régie par le code des assurances)

¹ Attention : il ne s'agit pas du montant de la cotisation que vous avez réglée mais bien du montant garanti par votre entreprise d'assurance.

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

(Articles R. 211-26 à R. 211-34 du Code du tourisme modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015)

Nous, soussignés (dénomination)
(Organisme de garantie collective,
établissement de crédit, entreprise
d'assurance ou groupement,
répondant aux conditions prévues par
les articles R. 211-26 et R. 211-29 du
Code du tourisme)

GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT

Adresse
Représenté par (Nom, prénoms)
Qualité

5, rue du Centre - 93199 Noisy-Le-Grand Cedex
DONNET Jean-Charles
Responsable du Département Caution

Déclarons par la présente et en vertu du contrat n° 4000714664 nous porter caution de :

Dénomination de la personne morale
ou nom et prénoms de la personne
physique

DESTINATION PARTAGE

Adresse

30 Rue Pierre Brasseur

77100 MEAUX
France

SIREN 532941713

dans les conditions prévues par les articles L. 211-18 et R. 211-26 à R. 211-34 du Code du tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015 relatif à la garantie financière des agents de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours.

La présente garantie est valable du **1^{er} Janvier 2017** au **31 décembre 2017**.

La garantie financière s'étend aux activités exercées par les établissements secondaires (succursales ou points de vente de l'entreprise / l'organisme immatriculé) ou aux associations /organismes sans but lucratif (membres de l'union ou de la fédération immatriculée).

En toute hypothèse, la garantie financière cessera dans les conditions prévues par l'article R. 211-33 du Code du tourisme, tel que modifié par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015.

Fait à Noisy-le-Grand, le 17/11/2016.

Signature et cachet

Groupama Assurance-Crédit

Siège Social : 8-10 rue d'Astorg
75008 PARIS

Bureaux : 5, rue du Centre
93199 NOISY-LE-GRAND Cedex

~~SA~~ au capital de 20 000 000 Euros

RCS Paris B 380 810 283

Entreprise régie par le Code des Assurances